



LA LETTRE DU MAIRE

Novembre 2014 – n°6

Ce mois de novembre est particulier, il est un mois de commémoration, le 11 novembre nous honorons ces hommes qui sont partis un jour de leur foyer, pour ne jamais revenir...pour la guerre, la terrible boucherie, la der des der ! Comment pouvaient-ils savoir, eux qui partageaient joyeux prenant, pour certains, le train pour la première fois, laissant à leur mère, femme ou compagne, le soin de glaner les champs en cette fin d'été, comment pouvaient-ils savoir que l'horreur durerait quatre longues années ? Ce mois-ci, novembre 2014, la commune de Saint-Clair du Rhône a décidé de rendre un hommage particulier à tous ces enfants de France, 100 ans après. Notez dès à présent sur vos calendriers le 11 novembre, bien sûr, puis les 27, 28, 29 et 30 novembre au cours desquels se déroulera un événement particulier que nous vous laissons découvrir ci-dessous. Dans cette lettre N°6, vous apprendrez également le rôle et les missions d'un conciliateur de justice et des banques alimentaires. Vous verrez que nos associations peuvent être accompagnées par des animateurs (trices) au talent reconnu. Entreprises, associations ou particuliers, continuez à nous adresser vos demandes, vos questions, cette lettre est ouverte à tous et comme un journal, elle se veut le reflet des habitants de Saint-Clair du Rhône.

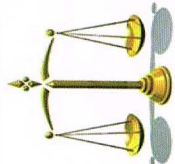
1418 CENTENAIRE

COMMÉMORATION

Pour commémorer les débuts de la grande guerre, la commune de Saint-Clair du Rhône propose une exposition du 27 au 30 novembre en mairie.

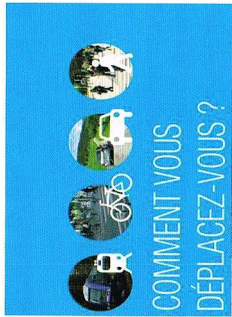
Les 27 et 28 novembre seront des jours réservés aux écoles, les 29 et 30 novembre étant plus spécifiquement consacrés au public.

Une exposition sera proposée, accompagnée d'un film-débat « une famille dans la tourmente », suivie d'un documentaire présenté par Madame Dominique Viavant ainsi qu'une conférence proposée par Monsieur Guironnet, historien de la commune. Le musée des Armées de Lyon et le Souvenir Français ont contribué à l'organisation de cette commémoration. *Tous les détails sur www.st-clair-du-rhone.fr*



Le conciliateur de justice : une solution amiable pour un différend sur des droits entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et pour une durée limitée. Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires, des litiges de la consommation, des impayés ou encore des malheurs de travaux. Le conciliateur de justice est bénévole. Il est nommé par le président de la cour d'appel et est tenu à l'obligation du secret à l'égard des tiers. Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter le conciliateur local, Monsieur Georges Désgranges qui se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville, 4, place de l'Édit, 38150 Roussillon.

Une belle récompense ! Madame Teresa Soriano artiste peintre professionnelle, animatrice des cours de pastel (association HAICOR) a reçu, lors de la Biennale Internationale des Pastellistes, le prix de l'Artisan Pastellier et le prix du public. La Biennale s'est tenue à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or à Lyon du 22 août au 20 septembre 2014. Le prix de l'Artisan Pastellier a été remis à Mme Soriano pour son tableau "mamie thaïlandaise". Les cours de pastel ont lieu au foyer municipal et se déroulent les mardis de 14.00 à 16.00, les mercredis de 8.30 à 10.30 et les jeudis de 17.30 à 19.30.



Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transports en commun, à pied, à vélo... Afin d'adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire et de favoriser les pratiques d'éco-mobilités, la Région Rhône-Alpes lance une « enquête déplacements » qui se déroulera du 4 novembre 2014 jusqu'à fin avril 2015. L'étude pilotée par le Conseil Régional et en partenariat avec l'état sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population. Les enquêtes seront réalisées par téléphone, les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier. Pour plus de renseignements rendez-vous sur : enquetedepacements@rhonealpes.fr

www.rhonealpes.fr



Comme chaque année, les Banques Alimentaires font appel au grand public pour leur collecte nationale. Cette année, cette manifestation de solidarité aura lieu le vendredi 28 et samedi 29 novembre dans plus de 120 magasins du département de l'Isère. Dans un contexte de forte augmentation de la précarité, les produits offerts par les consommateurs aux Banques Alimentaires durant ces deux jours sont donc plus que jamais nécessaires à l'action d'aide alimentaire. Nous attendons donc beaucoup de cette mobilisation qui a permis l'an passé, grâce à l'action de 3000 bénévoles, de récolter 236 tonnes de denrées. La Collecte annuelle de la Banque Alimentaire de l'Isère représente environ 20 % des 1300 tonnes distribuées chaque année aux plus démunis. Ces produits alimentaires viendront s'ajouter aux 400 tonnes de produits frais ramassés dans les hypermarchés tout au long de l'année par les bénévoles, aux produits fournis par la Communauté Européenne et l'Etat et aux dons des entreprises agroalimentaires. Le succès de cette collecte est l'affaire de tous. 5500 personnes, prises en charge par les 75 associations partenaires de la Banque Alimentaire de l'Isère, comptent sur votre solidarité. Pour en savoir plus : <http://www.ba38.banquealimentaire.org/ou> Monsieur Alain Provost : 06 33 27 41 26.

Nous vous signalons également quelques autres manifestations de ce mois :

Mardi 11 novembre : Départ du défilé devant la mairie à 11h30 en direction du monument aux morts où nous rendrons hommage aux anciens combattants et aux Morts pour la France. Nous écouterons le Conseil Municipal d'Enfants chanter la Marsillaise, la cérémonie sera suivie par la traditionnelle distribution de chaussures aux pommes et un vin d'honneur sera servi au Foyer Municipal.

Dimanche 16 novembre : Brocante organisée par le Sou des écoles de Saint-Clair du Rhône, salle polyvalente. Et matinée gueuses/saucisses place de la mairie, organisée par l'ACCA.



Dimanche 23 novembre : matinée diots/frites place de la mairie, organisée par l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'école St-Paul).

L'édito des élus minoritaires :

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons abordé en questions diverses le projet de construction sociale aux Mantelines. Mr Le Maire a sollicité l'avis du conseil sur la base d'une présentation visuelle de deux projets. L'un proposé par l'Opac, l'autre par Advivo. Conscients de l'urgence, afin de limiter l'impact des pénalités infligées à la commune, nous avons approuvé l'esthétisme du projet Opac sans pour autant en connaître le coût pour la commune, ni les contraintes techniques et environnementales. Nous ne doutons pas que pour les futurs projets les commissions ad hoc seront sollicitées. www.elancitoyen.com

A très bientôt pour une prochaine lettre...
Le Maire, Olivier MERLIN.